PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 10 avril 2025

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Finances

Le Bureau a pris acte de l'état des engagements budgétaires du Parlement pour le premier trimestre de l'année 2025. Le tableau des dépenses et des recettes arrêté au 31 mars 2025 sera transmis à la Commission de la comptabilité et ce, en application de l'article 169, point 4 du Règlement.

Marchés publics

Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de services relatif à la maintenance des serveurs hébergeant le site web du Parlement à la S.A. Two4Tek sise à Pommerloch (Luxembourg).
(Décision prise par le Bureau du 27 mars 2025).

Le Bureau a décidé de passer un marché public de fournitures par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la fourniture de sandwiches, de wraps et de salades pour le Parlement.
(Décision prise par le Bureau du 1er avril 2025).

Le Bureau a décidé de passer un marché public de services par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet des prestations d'interprétariat et de traduction pour le Parlement.

Organisation

Le Bureau a arrêté le calendrier des visites guidées le samedi au Parlement pour la session 2025-2026.

Le Bureau a réexaminé le dossier relatif aux véhicules utilisés dans le cadre des activités du Parlement par les Parlementaires et les services du Greffe.

Il a été décidé de réduire le parc automobile de six véhicules à cinq véhicules sachant que le parc avait déjà été réduit de deux unités en 2023.

Parmi ces cinq véhicules qui feront l'objet d'un leasing dans le cadre de marchés publics, deux d'entre eux seront destinés à la fonction présidentielle et aux missions protocolaires et de représentation de l'Assemblée. Ces deux véhicules seront d'un modèle équivalent au modèle actuel.

Les trois autres véhicules, de gabarit plus petit que le modèle actuel, seront prioritairement destinés aux missions à l'extérieur des Parlementaires notamment dans le cadre des relations intra-belges ou de la coopération transfrontalière (ex. Grande Région, Conseil parlementaire interrégional, Parlement Benelux, Organisation de coopération et de développement économique, Comité des Régions, …) ainsi qu'aux missions nécessaires au fonctionnement de l'administration.

Les cinq véhicules seront de type hybride afin de respecter les enjeux de transition environnementale et climatique.